



référence
AF78

La LCB-FT pour les courtiers en assurance

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 45mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel – e-learning

Catégorie : Prévention et conformité

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste

 Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

 **Durée**
120 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 1440 € HT



Formation suivie en distanciel

 **Durée**
120 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif : 1080 € HT



Formation suivie en e-learning

Tarif :
26 € HT



Durée
45 min



Dates ou période :
Voir convention de formation
conclue avec le client



Horaires :
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

La LCB-FT s'est immiscée dans le quotidien professionnel de tous les courtiers en assurance. Cette formation leur est très spécifiquement dédiée.

La formation proposée par Astrée Faculté vous permet de comprendre les mécanismes du blanchiment et du financement du terrorisme, de maîtriser vos obligations en tant que courtier et de structurer un dispositif LCB-FT conforme, opérationnel et adapté aux niveaux de risque.

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre les enjeux de la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB-FT).
- Maîtriser le cadre réglementaire applicable aux courtiers en assurance.
- Identifier et mettre en œuvre les obligations professionnelles.

2. Contenu

1. **Les fondamentaux de la LCB-FT : comprendre les mécanismes du blanchiment et du financement du terrorisme.**
2. **Le cadre réglementaire : explorer le paquet AML, le règlement AMLR et l'Autorité AMLA.**
3. **Vos obligations professionnelles : maîtriser la classification des risques et les mesures de vigilance client.**
4. **Les procédures et contrôles : Détecter les opérations suspectes et mettre en œuvre les bonnes pratiques.**



3. **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation**

- QCM
- Grille d'évaluation
- Test de contrôle de connaissances et validation des acquis en début de formation et à la fin de la formation

4. **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

1. **Suivi de l'exécution**

- Attestations d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
 - La dénomination du ou des modules suivis
 - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation

2. **Appréciation des résultats**

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation



5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.